



ECOLE DE CONDUITE CHADAL

En route vers la réussite...

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS BE.

PUBLIC CONCERNE : être âgé de plus de 18 ans.

PRE REQUIS : écrire et lire correctement. Avoir le permis B.

OBJECTIF : obtenir le permis BE

OBLIGATION REGLEMENTAIRE : Code de la route.

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION : Test d'évaluation – fournir les documents permettant l'immatriculation du dossier.

DUREE DE LA FORMATION : 10 heures à vérifier suivant évaluation.

PROFIL DES INTERVENANTS : Moniteurs diplômés.

EVALUATION INITIALE : Evaluation des compétences permettant de déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaires à la formation.

EVALUATION DU NIVEAU DE L'ELEVE : Examens blancs.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Formation individuelle.

DATES : A définir avec le stagiaire.

LIEU : 34, rue de la roë à ANGERS.

MOYENS PEDAGOGIQUES : Conduite sur MERCEDES CLASSE A – VAN BOOCKMANN (véhicule à double commande).

COUT DE LA FORMATION : Etablissement d'un devis personnalisé.

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION : Obtention de l'examen officiel.

DETAIL DE LA FORMATION :

HORS CIRCULATION :

Vérifications du véhicule :

Poids et masse, plaque, remorque : freinage et équipement, rétroviseurs, règles de circulation.

Contrôle de l'immobilisation.

Documents de bord.

Contrôles véhicule tracteur (État général de la carrosserie et du vitrage, roues, tâches).

Contrôles remorque (État général de la caisse, roues, chargement).

Mise en marche du moteur.

Positionnement du véhicule tracteur.

Compatibilité.

Attelage.

Dimensions et poids.

Feux (Stop, détresse, croisement, gabarit).

Bureau principal : 34, rue de la Roë, 49100 ANGERS, Tel : 02.41.87.52.07 – 06.17.76.50.24.

E-mail : contact@chadal.fr. Agr E0204906000/8100 site Internet : www.chadal.fr

Annexe : 6 rue du Chanoine Pineau, 49330 CHAMPIGNE. Siret 328.494.505.00030.

F.C 52.49.00.24.049. T.V.A. FR 96.328.49.45.05. Agr bateau 049004/2013.



ECOLE DE CONDUITE CHADAL

En route vers la réussite...

Thème tiré au sort :

Documents de bord, triangles.
Feux, dispositifs de contrôle, accessoires.
Niveaux, glaces rétroviseurs, essuie-glaces.
Pneumatiques, roues, suspension, direction.
Caractéristiques du véhicule, plaques, catadioptrés...
Transport de marchandises.

Interrogation orale :

Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit.
Comportement en cas d'accident.
Conduite en montagne ou zones accidentées.
Gestes et postures, accident du travail.
Chargement, surcharge.
Le dépassement.
Dynamique du véhicule.
Alcool, stupéfiants, médicament.
Eco conduite et conduite citoyenne.
Porte-à-faux, angles morts.
Comportement en tunnels et aux passages à niveau.
Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Test de maniabilité

Dételage

EN CIRCULATION :

S'installer et assurer la sécurité à bord.
Connaître et utiliser les commandes.
Prendre l'information.
Adapter son allure aux circonstances.
Appliquer la réglementation.
Communiquer avec les autres usagers.
Partager la chaussée.
Maintenir des espaces de sécurité.
Autonomie et conscience du risque.
Conduite économique et respectueuse de l'environnement.
Courtoisie au volant.

Bureau principal : 34, rue de la Roë, 49100 ANGERS, Tel : 02.41.87.52.07 – 06.17.76.50.24.
E-mail : contact@chadal.fr. Agr E0204906000/8100 site Internet : www.chadal.fr
Annexe : 6 rue du Chanoine Pineau, 49330 CHAMPIGNE. Siret 328.494.505.00030.
F.C 52.49.00.24.049. T.V.A. FR 96.328.49.45.05. Agr bateau 049004/2013.